

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 2017
QUESTION ECRITE

A l'occasion d'une assemblée générale, des questions écrites peuvent être adressées à la Société dans les conditions établies par la loi. Conformément à la législation en vigueur, la réponse à une question est réputée donnée dès lors qu'elle figure sur le site Internet de la Société.

Le Conseil a reçu le 4 mai 2017 une question écrite de Monsieur Thierry Bodin, coordonnateur CGT, porte sur la stratégie de l'entreprise et sa mise en œuvre (*courrier ci-joint*).

Réponse à la question écrite :

En novembre 2015, Sanofi a présenté sa stratégie à horizon 2020, visant à recentrer nos activités, à renforcer notre pipeline de R&D et à simplifier notre organisation, pour répondre avec la plus grande efficacité possible aux défis de santé et d'innovation qui se présentent.

Cette feuille de route vise à créer à la fois les conditions de notre succès à court et à moyen terme et à établir les bases de l'avenir de notre entreprise.

Nous avons déjà obtenu des résultats significatifs dans la mise en œuvre de cette stratégie.

La première priorité de cette feuille de route est le RECENTRAGE DE NOS DOMAINES D'ACTIVITES pour nous focaliser sur les secteurs où nous pouvons vraiment nous imposer.

Nous avons notamment annoncé que nous allions explorer les options stratégiques pour deux domaines qui, en dépit de leur bonne performance, ne s'inscrivent pas véritablement au cœur de la stratégie du Groupe, à savoir la Santé Animale et l'activité Génériques en Europe.

Concernant la santé animale, elle a fait l'objet d'un échange d'actif¹ avec Boehringer Ingelheim. La croissance de notre activité Santé Grand public, est ainsi renforcée par l'échange d'activités que nous avons réalisé avec Boehringer Ingelheim. Nous disposons maintenant d'un portefeuille très complémentaire, de positions compétitives qui nous place parmi les leaders mondiaux de la Santé grand public.

Concernant l'activité Génériques en Europe, et conformément à ce qui avait été annoncé lors de la présentation de notre Feuille de route stratégique 2020, nous avons soigneusement examiné toutes les options d'avenir et d'évolution possibles pour notre activité Génériques en Europe. Après un examen approfondi, nous avons décidé d'engager un processus de dissociation en vue de sa cession.

Nous recherchons un acquéreur potentiel qui saura optimiser les opportunités de croissance durable à moyen et long termes de cette activité et les talents de ses équipes. Grâce aux efforts des équipes, notre activité Génériques européenne est solide et rentable ; elle se classe parmi les 10 premières du marché. Pour maintenir notre position sur le marché, il faudrait toutefois que nous étendions notre

¹ Elle n'a donc pas été cédée, comme indiqué dans le courrier de M .Bodin.

présence dans des segments où nous ne sommes pas bien positionnés. C'est pour cette raison que nous avons pris la décision de céder notre activité Génériques en Europe.

D'importants préparatifs sont nécessaires pour optimiser les conditions de cette cession qui devrait avoir lieu en 2018. Nous avons indiqué, et nous tiendrons cet engagement, que des consultations avec les partenaires sociaux seront organisées au niveau européen et dans les différents pays concernés, et que des communications seront régulièrement adressées aux collaborateurs à toutes les étapes du processus.

Concernant l'activité de production de principes actifs : notre activité chimique, activité historique du groupe, concerne deux pôles. Le premier regroupant des usines travaillant pour le groupe Sanofi, le second produisant pour des laboratoires à travers le monde. Pour mieux servir ses clients tiers, Sanofi a décidé de rassembler au 1er janvier 2017 au sein d'une même entité opérationnelle l'ensemble des activités commerciales, de développement et de production de principes actifs pour tiers (CEPiA). Cette entité regroupe les sites de Vertolaye, d'Elbeuf (France) et d'Ujpest (Hongrie).

Après avoir évalué les différentes options pour définir la meilleure stratégie de développement de cette entité, nous avons décidé de poursuivre cette activité dans le cadre de Sanofi, sur la base d'un plan de marche ambitieux. Afin de réaliser le plein potentiel de CEPiA au sein de Sanofi, il a été décidé d'une part de développer son portefeuille de produits, d'autre part d'accélérer les plans de performance de son outil industriel.

L'information a été donnée aux collaborateurs concernés le 5 mai 2017.

* * *

La stratégie annoncée est donc en œuvre, et les décisions que nous prenons pour sa réalisation font l'objet des consultations avec les partenaires sociaux et de communications adressées aux collaborateurs, à toutes les étapes du processus qui le nécessitent.